

ÉCHOS'G.R.A.H.C.

La lettre du Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Coutras

N°4 - Mars 2005

SOMMAIRE

| | |
|---|-----|
| Le mot du Président | P.1 |
| Vie de l'Association | P.1 |
| Lettre autographe de Henri de Navarre | P.2 |
| Rôle d'imposition de la paroisse des Églisottes en 1669 | P.4 |
| À lire | P.5 |
| Le portrait : Gabriel Peyruchaud | P.5 |
| Difficiles relations parents-enfants | P.6 |
| Un peintre : Gustave Durand | P.7 |
| Rappel du programme d'activités | P.8 |

LE MOT DU PRÉSIDENT

G.R.A.H.C.



Voilà déjà un an que j'ai l'honneur de présider notre association. Le petit journal Échos'GRAHC est devenu une habitude et même un rendez-vous très attendu par certains. Je profite de ce petit billet pour vous rappeler que les rubriques qui le constituent, sont les vôtres. J'espère que 2005 va permettre de réaliser de nombreux projets, et notamment de coordonner les chercheurs dans le but de systématiser et de rendre efficace les efforts de chacun.

Bonne lecture

David REDON



LA VIE DE L'ASSOCIATION

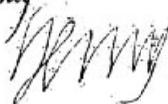
L'un des principaux projets du GRAHC pour les mois à venir va être l'organisation de la journée du 5 mai 2005 : "Rencontres Historiques du Libournais et des Pays Voisins" à l'occasion du 10.000^{ème} jour de l'association. Cultivant depuis longtemps les relations inter-associatives, le GRAHC va tenir le flambeau pour concrétiser la mise en réseau, à l'échelle du Libournais des sociétés historiques. C'est cette journée du 5 mai qui en sera la matérialisation. Les sociétés historiques des environs, viendront, en tenant un stand à la salle "Le Sully" à Coutras, nous présenter leurs publications, leur fonctionnement, leurs activités. Evidemment, le GRAHC compte sur vous pour être présent ce jour là, mais, si vous le pouvez, aussi pour prendre part à l'organisation de cette journée.

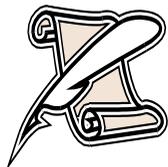
N'hésitez pas à vous manifester !

23 86 w 1587.

Mon cousin avant que partir de courtis fauoyz donne ordres
 pour fere conuaincre les cors de feu mons^r de fozeuse & son
 frere & syborne ainsi que maron son secretaire auquel fay
 portmys dy aller nous pourra dyre & au parauant fe &
 commanday que leurs entraylles fussent enternes avec leur
 ceremonies ~~mais~~ a quy les seigneurs & gentys hommes quy
 estoient la assys terent aussy. Je suis byon marry que
 cette fournie se ne fere dy ference des bons & naturels
 francoys, avec les partysans & adherens de la hygue, mais
 pour te-moyns ceux quy sont restes entre mes mayns tes
 mangneront de la courtouyse quy les ont trouuee en moy
 & mes seruyteurs quy les ont pryns, voyes mon cousin
 quy ne fasche fort du sang q^u se repent & quy ne
 tyent ^{de} point a moy ~~q^u~~ quy ne ses touche, mais chascun
 congnoyst mon furoeur assurez vous que je suis fort
 a uie deuotion & s'ure fe de meuerer

escript a quy normant le
 XXIII^e octobre

Vre tres affectueux cousin &
 parfet amy




Extrait des *Archives Historiques de la Gironde* T. XXX, planche XXXV, autographes de personnages ayant marqué dans l'histoire de Bordeaux et de la Guyenne, 1895.

Lettre de Henri de Navarre au Maréchal de Matignon.

*"Mon cousin avant que partyr de cotras, j'avoys donné ordres pour fere conduire les cors de feu monsieur de Joyeuse et son frere à lyborne, aynsy que Maron, son secretere, auquel J'ay permys d'y aller vous pourra dyre ; et auparavant Je recommanday que leurs entraylles fussent enterrées avec leurs ceremones, a quoy les seyneurs et gentyshommes quy estoyent là et aucuns des myens assisterent aussy. Je suys bien marry qu'en cette Journée Je ne peu fere dyference des bons et naturels francoys, avec les partysans et adherens de la lygue, mays pour le moyns, ceux quy sont restés entre mes mayns tesmongneront de la courtoysye qu'ils ont trouvée en moy et mes servyteurs quy les ont pryns, croyes mon cousin quy l me fasche fort le sang quy se repent, et quy ne tyendra poynt à moy qu'yl ne s'estenche, mays chacun congnoyst mon Innocence ; assurés vous que Je suys fort à vostre devotyon, et sur ce, Je demeure
Vostre très afectyonné cousin et parfait amy*

HENRY.

Escryt à puynormant le XXIII^e octobre (1587)."

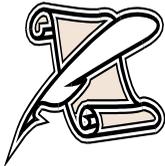
Cette lettre, conservée aux archives de Monaco fut écrite le 23 octobre 1587, c'est-à-dire 3 jours après la bataille de Coutras. Elle est écrite de Puynormand, châellenie qui appartient à l'époque en propre à Henri de Navarre, futur Henri IV. Elle prouve que Henri IV n'a pas fuit, dès la victoire de Coutras, vers les Pyrénées retrouver la Belle Corisandre, mais qu'il a séjourné, au moins quelques jours dans les environs.

Ce courrier prouve aussi que les entrailles de Anne de Joyeuse et de son frère ont été enterrées rapidement, et certainement à Coutras. L'indication, D. J. sur un plan de l'église Saint Jean-Baptiste de Coutras datant de 1667 conservé aux archives départementales de la Gironde pourrait correspondre à l'emplacement où ces entrailles furent inhumées.

Seules des fouilles pourraient venir infirmer ou confirmer cette hypothèse.

Faites-nous part de vos découvertes historiques. Elles viendront enrichir les rubriques de l'ÉCHOS'GRAHC !

DOCUMENT



Etrait des *Archives Historiques de la Gironde*, tome XXXI, p 467.

Janvier 1669 rôle de la taille de la paroisse de St Pierre l'Étoile¹, juridiction de Coutras, Duché de Fronsac.

"C'est le roolle et esgallement de la parroisse des Eglizottes de l'année mil six cens soixante-neuf, montant la somme de treize cens quarante livres, suivant la commission de Monseigneur de Pellot, seigneur de Port-David et Sandars, intendant en la generallité de Guienne, en dacte du unziesme janvier mil six cens soixante-neuf. Ensemble de la somme de quarante-quatre livres pour les six deniers par livre et pour les frais et despans en procedant aud. esgallement, avecq les coppie des roolles, revenant tout à la somme de treize cens quatre-vingt-quatre livres. Auquel esgallement a esté procédé par François Godicheau, Clément Phelippeau, Vincent Bodin, François Sabron, assoys et collecteurs de lad. parroisse l'année présente, le plus liquidement qu'il a esté possible le fort portant le foible, suivant le désir de lad. commission, et laquelle somme il va ensuivre, cartier par cartier; montant, pour le premier cartier, la somme de trois cent quarante-six livres, qui est le quart du total, prinsipal et frais, le tout en la forme et manière que s'ensuit."

Le bourg, 13 feux, 18 livres 16 sous

Les grands Horruts, 13 feux, 50 livres environ

Benauge et les petits Horruts, 11 feux, 24 livres environ

Nozay², 14 feux, 25 livres environ

Le Croizet, 18 feux, 28 livres environ

Reyraud-des-Landes, 6 feux, 9 livres environ

Patris, 16 feux, 24 livres environ

Reyraud-du-Moulin, 25 feux, 63 livres environ

Lavergne, 21 feux, 64 livres environ

Boissier, 17 feux, 32 livres environ.

(Il n'y a pas de formule finale ; il faut observer que dans la commune actuelle des Eglisottes est comprise l'ancienne paroisse de Saint-Jean-du-Chalautre, commanderie de l'Ordre de Malte. Toute la population mentionnée dans le rôle de la taille était composée de travailleurs de terre sauf 2 cardeurs, 1 charbonnier, 1 couvreur, 2 drapiers, 1fabri-

1. Les anciens registres paroissiaux constatent que la paroisse des Églisottes se nommait ainsi jadis.

2. Ce village n'existe plus ; peut-être faut-il l'identifier avec celui de Montfourat, qu'on ne trouve qu'au XVII^e siècle.

cant de sabots, 1 maréchal, 2 meuniers, 3 tailleurs d'habits, 7 tisserands, 2 tonneliers.)

Archive départementales de la Dordogne, série E, minutes de J. Dumas, notaire à la Roche-Chalais, liasse 1669, fol. 3 et suiv. Communiqué et transcrit par M. le comte de Saint-Saud.

◆ ◆ ◆

LE PORTRAIT

Gabriel PEYRUCHAULT



Né à Ménestérol vers 1744, fils de Pierre Peyruchaud, avocat et juge de la châtellenie de Montpon et de Jeanne Delage, il était avocat en la cour, résidant à Saint-Seurin-sur-l'Isle. Il épouse le 2 février 1780, à Saint-Seurin Marguerite Villegente de L'Isle, fille de Joseph Villegente de L'Isle, bourgeois et de Anne Gaillard dont il était parent au 3^{ème} degré.

Il fut élu député du baillage de Castelmoron d'Albret à l'assemblée Nationale le 19 mars 1789 pour représenter le tiers état.

Dès 1790, il se tint éloigné de l'assemblée à cause d'ennuis de santé.

Il est décédé à 48 ans, homme de loi, dans sa maison de la Charbonnière, à Saint-Seurin-

sur-l'Isle le 27 octobre 1792.

Il fut Brissotin et prêta le serment du jeu de Paume le 20 juin 1789 dont il fut la 628^{ème} signature.

Sources : Archives Historiques de la Gironde, T. XXX, p. 319 + Pl. XCIV. - BSHAP 1990 T. CXVII - Registres paroissiaux. -

G. VIAUD - D. REDON

À LIRE ...

► **CHASSAING Marc, *Montpon-Ménéstérol en Périgord*, édi - tions René Dessagne, 566 pp., 1976.** Un livre dense et très complet sur l'histoire du château de Puy-de-Châlus, les seigneurs de Montpon, Suzanne Henriette de Foix de Candalle, la chartreuse de Vauclaire, François Lamarque et la révolution.

Un incontournable, mais difficilement trouvable. Heureusement, il est disponible à la bibliothèque du GRAHC !



DOCUMENT

Difficiles relations parents-enfants :

Dans certaines familles, le climat n'était pas toujours au beau fixe entre parents et enfants : pour preuve cette affaire de révocation de donation, puis cette autre affaire, dans laquelle la future mariée est obligée de sommer ses parents de bien vouloir assister à son contrat de mariage :

RÉVOCATION DE DONATION

Le 23 janvier 1724, Pierre DELUZE-PETITON, bourgeois et marchand du bourg de Coutras, révoquait devant notaire purement et simplement, "la donation qui fut surprise de lui le 12 juillet 1721, et qui paraît faite en faveur de sa fille Elisabeth DELUZE, non émancipée, femme de Jacques NAU, maître-tanneur, retenue par PINEAU, notaire royal de Montguyon en Saintonge". Il veut et entend que ladite donation ainsi révoquée demeure nulle et de nul effet et valeur. Qui connaîtrait les dessous de cette révocation ? (Maître Simon BOURSEAU, AD33, 3E56628).

SOMMATION POUR OBTENIR L'ACCORD DES PARENTS À UN MARIAGE

Les notaires faisaient également à cette époque office d'huissiers de justice. Jeanne AUDON, majeure de 25 ans, fille de Guillaume AUDON, cardeur de laine, et de Marie CHAZEAU, demeurant au bourg de Coutras, adressait, le 16 mai 1724, un troisième et dernier acte officiel de sommation à ses parents, leur rappelant "qu'elle a eu l'honneur de les prier par deux divers actes des 3^{ème} et 12^{ème} du présent mois de consentir au mariage qui lui a été proposé avec Pierre MORIN le jeune, maître-sargeur habitant dudit Coutras, qui est un parti sortable, convenable à la remontrante, et avantageux pour elle, sans qu'ils aient voulu jusqu'ici donner leur consentement au dit mariage, ce

qui fait qu'elle les prie et requiert, pour la troisième fois et par tant que de besoin, elle les somme de donner leur consentement au dit mariage, à faute de quoi elle est obligée avec beaucoup de douleur de leur déclarer qu'elle passera outre, attendu son âge de majorité, et que pour cet effet, elle passera contrat de mariage avec ledit MORIN dimanche prochain 21 du présent mois à 2 heures après-midi dans la maison de Thomas FEITIS, charpentier de barriques, son parent, habitant du bourg de Coutras, suppliant humblement lesdits AUDON et CHAZEAU, ses père et mère, de vouloir y assister". L'acte était immédiatement signifié par Maître Simon BOURSEAU, notaire royal, aux parents " afin qu'ils n'en ignorent ".

Le 21 mai 1724, Maître BOURSEAU reçoit effectivement le contrat de mariage de Pierre MORIN le jeune, maître-sargeur, fils légitime de Jacques MORIN, aussi maître-sargeur, et de Elisabeth ARDOUIN, avec Jeanne AUDON, majeure de 25 ans accomplis, fille légitime de Guillaume AUDON, cardeur de laine, et de Marie CHAZEAU, d'autre part, lesdites parties habitantes du bourg de Coutras.

Il y est clairement établi que les parents de la mariée n'assistent pas au contrat. La troisième sommation ne les aura pas fait fléchir ! (Maître Simon BOURSEAU, AD33, 3E56628).

Philippe RALLION



Un peintre : Gustave DURAND

Il est un des meilleurs peintres régionaux de son époque. Né à Porchères le 14 juin 1863, mort à Bordeaux le 9 mai 1938. Elève de l'école municipale des beaux-arts de Bordeaux et de Antonio de la Gandara, dont il fut un des disciples préférés, il garda de ce maître l'élégance, le souci de la noblesse dans la composition et une aptitude particulière pour le portrait. Il excellait néanmoins dans tous les genres : paysages, fleurs, voire même l'allégorie. Quelques-unes de ses natures mortes sont célèbres dans notre région, alors qu'à Paris on appréciait surtout ses nus.

Fidèle exposant d'abord aux Artistes français, puis à la Société Nationale où il fut représenté de 1929 à sa mort, il ne quittait guère Bordeaux, et y occupa une place marquante dans la vie artistique. Président de l'Atelier durant de longues années, il s'était efforcé de lui donner le caractère d'un salon de professionnels. G. Durand animait tous les vernissages de cette société, où l'on pouvait y reconnaître sa curieuse silhouette, mélange d'hidalgo et de mousquetaire.

Aimant passionnément son métier, dont il connaissait toutes les ressources, il ne dédaignait pas les audaces de la technique et accrochait ses toiles chaque année, à la cimaise du Salon des Indépendants.

Sa *Femme au miroir*, exposée en 1924, eut les honneurs de la Nationale ; sa *Femme aux mimosas* n'obtint pas moins les éloges de la critique parisienne, comme, en 1934, sa *Maternité*. Signalons encore *l'Homme à la toque noire*, un portrait de paysan intitulé *Le bourru* (Musée des Beaux-arts). Son *Buste de femme* (achat de la ville, 1930), un *Tableau à Libourne* (1900), sont entrés au Musée de Bordeaux.

Plusieurs rétrospectives de ses œuvres, faites notamment en 1938, 1947, 1956, ont fait revivre le talent de ce peintre plein de verve et de vigueur.

On ne trouve pas de "Gustave DURAND né à Porchères le 14 juin 1863", mais un Jean DURAND né à Porchères le 14 janvier 1863, fils de Jean DURAND, épicier, et de Catherine NAUD, couturière qui habitaient au bourg.

Sources : GUERIN Jean et Bernard, *Des hommes et des activités autour d'un demi siècle*, Delmas, 1957 - Article de Jacques de Wissant (La petite Gironde mai 1938) et d'Eugène Soubeyre (La Petite revue, juillet 1938) - Etat civil de Porchères -

Nous recherchons toute trace de cet artiste issu du canton !

David REDON



RAPPEL DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS

Samedi 12 mars 2005 : conférence illustrée, par M. Eric NOWAK, "Le parler du nord Libournais. Les particularités du pays gabaye" à l'**Espace Culturel Maurice Druon à Coutras** à 15h30. Entrée gratuite.

Samedi 12 et Dimanche 13 mars : Journées des Collectionneurs à Coutras. Participation du GRAHC avec un stand de présentation.

Samedi 9 avril 2005 : Conférence illustrée, par M. Christian Veysseyre, "La ligne de démarcation à Villefranche-de-Lonchat" à l'**Espace culturel Maurice Druon à Coutras** à 15 h. Entrée gratuite.

Jedi 5 mai 2005 : le 10.000^{ème} jour du GRAHC. Forum des sociétés historiques du Libournais et des pays voisins. De 9 h à 19 h. Entrée gratuite.

G.R.A.H.C.

G.R.A.H.C.



Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Coutras

Siège social : Mairie de Coutras, place E. Barraud, B.P. 69,
33230 COUTRAS

Site Internet : <http://grahc.free.fr> - Courriel : grahc@free.fr

Bibliothèque du G.R.A.H.C. : 12 rue Victor Hugo 33230 COUTRAS

Ouvert chaque mercredi de 10 h à 12 h (☎ 05 57 49 04 10)

et le samedi de 10 h à 12 h (sauf les samedis où il y a une conférence)
ou sur rendez-vous

Président : David REDON

☎ : 06-30-93-57-60 / 05-57-49-71-74 / 01-75-04-97-11

Directeur de publication : David REDON - Mise en page : I. H.

G.R.A.H.C.

